



1 place Charles Mourier
30260 Quissac

04 66 77 30 02

mairie@ville-quissac.fr

04 66 77 56 31

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE DE QUISSAC

CENTRE DE VACCINATION COVID-19 QUISSAC

Nous attendions cette autorisation avec impatience...

À partir du **lundi 12 Avril 2021**, la vaccination contre la Covid-19 pourra s'effectuer à Quissac.

C'est en étroite collaboration avec les professionnels de santé de Quissac, les services de la Mairie et le soutien de bénévoles que nous avons pu mettre en œuvre cette ouverture.

Selon le calendrier de vaccination défini par le chef de l'Etat, à partir du 16 avril 2021, les **personnes âgées de 60 ans et plus** vont pouvoir prendre rendez-vous pour se faire vacciner.

250 doses du vaccin Pfizer seront attribuées chaque semaine afin de vacciner dans le centre de Quissac.

Sur place, **1 médecin, 2 infirmiers et 2 personnes** pour les démarches administratives (bénévoles ou personnels administratifs) seront présents du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, pour accueillir le public dans les meilleures conditions.

Où se trouve le centre ?

Espace Désiré Rousset avenue du 11 novembre 30260 Quissac

Informations pratiques

Rez-de-chaussée

Accès handicapé

Parking gratuit

Pour prendre rendez-vous :

A partir du jeudi 8 avril, les rendez-vous sont pris uniquement via la plateforme Doctolib ou par téléphone au 0 809 54 19 19 à partir de 17h.

Pour les Quissacoises et Quissacois de plus de 70 ans, la permanence de prises de rendez-vous mis en place par le CCAS de la commune continuera à fonctionner tous les mercredis de 14h à 17h.

De quels documents faut-il se munir ?

- Carte vitale
- Carte d'identité
- Si possible, le carnet de vaccination.

Le Maire,
Serge CATHALA

